DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA PREVENTION

Apprenti/Apprentie – Cadet de la Police Municipale Parisienne préparant un Bac pro « Métiers de la Sécurité »

Numéro de référence : V170000000042

Niveau d'étude : niveau 4 (BAC)

Domaine d'activité : sécurité

Durée : 2 ans

Nombre de personnes à recruter : 8

Informations générales

Au sein de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP) la division territoriale décline à l'échelon local les politiques de prévention et de protection de la Ville de Paris en lien avec la mairie d'arrondissement.

Une division comprend des cadres B et des agents de catégorie C opérationnels.

Chaque division se compose de :

- Une Cellule Service de Tranquillité Publique, de Surveillance et de Prévention (CTPSP) composée de cadres B opérationnels qui supervisent les agents de terrain : Policiers Municipaux, ASP, ISVP, AAS mairies, AAS bâtiments centraux, AAS espaces verts, agents chargés de la sécurisation des sorties d'école et de l'accompagnement des publics vulnérables
- Une Cellule de Coordination Opérationnelle (CCO), composée d'une équipe cadres B opérationnels chargés de la lutte contre les incivilités, de la synthèse et du reporting d'activité
- Un coordonnateur du contrat de sécurité et des partenariats
- Une Cellule Administrative et Logistique (CAL).

<u>Informations importantes :</u>

- Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez
- Port de l'uniforme
- La conduite de véhicule de service dans le cadre du contrat d'apprentissage n'est pas autorisée
- Le coût de la participation aux cours pour adultes dispensés par la Ville de Paris afin de préparer le concours de Gardien-Brigadier seront pris en charge par la Direction si vous souhaitez en bénéficier

Activités principales

Sous l'autorité de votre maître d'apprentissage, vous serez amené à vous approprier votre environnement professionnel, notamment les enjeux opérationnels de l'espace public et les fondamentaux du cadre réglementaire :

Découverte de l'environnement professionnel :

- Les instructions seront transmises lors de l'appel par les encadrants de proximité par le biais de la feuille de route et dans le cadre de la programmation des missions. Ces dernières s'effectuent sur la voie publique ou dans les équipements municipaux (Participations aux ilotages, présence aux totems de la direction, équipements sportifs, bibliothèques…)

Dans ce cadre vous serez également amené à assurer :

- la surveillance de la voie publique (sécurisation des entrées et sorties d'écoles …)
- l'accueil, la surveillance et la protection des équipements, des bâtiments et des espaces verts municipaux
- l'accueil et l'orientation des publics
- l'assistance aux catégories les plus fragiles de la population (accompagnement des personnes âgées, protection des écoliers, aide aux victimes et aux jeunes en difficulté)

Sensibilisation à l'environnement réglementaire et à l'utilisation des outils numériques :

- Observer activement les missions de lutte contre les incivilités (règles de civilité sur l'espace public, nuisances sonores et olfactives d'origine professionnelle) et de régulation des déplacements
- Vous familiariser aux fondamentaux de droit pénal et ceux du code de la route

- Vous initier aux fiches de procédures (cadre d'utilisation de la coercition, la légalité des chantiers, la lutte contre les ventes à la sauvette, l'application du règlement des terrasses et des étalages
- Suivre l'usage du PVe et des applications métiers
- Vous approprier les rudiments des techniques de rédaction du rapport et du compte rendu

 Nota : Pendant ses absences, il appartient au maître d'apprentissage d'organiser et de prévoir vos missions

Compétences requises

Savoir-être

- Bonne présentation
- Rigueur et ponctualité
- Travail en équipe
- Sens du service public, respect des libertés publiques
- Respect de règles déontologiques

Savoir-faire

- Travail en roulement,
- Travail en extérieur et par tous temps
- Déplacements constants sur le territoire de compétences
- Accueil et relation avec le public
- Bonne condition physique